

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

et

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES AU DÉPART DU TÉLÉSKI NAUTIQUE, SYSTÈME 1.0 et FIXE 6.0

La pratique des sports nautiques liés au téléski nautique de Verberie ne présente aucun risque, si vous respectez les règles élémentaires de sécurité qui vous sont annoncées sur un panneau avant le départ.

En achetant la prestation, vous vous engagez à respecter les consignes de sécurité affichées et lors de votre première session par l'équipe encadrante.

Les opérateurs peuvent, en cas de manquement aux consignes de sécurité ou au règlement ou d'attitude dangereuse, exclure temporairement ou définitivement une personne sans qu'aucun remboursement ni dédommagement ne soit dû.

1- CONDITIONS D'UTILISATIONS

Toutes les activités sur le téléski nautique déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de non respect du présent règlement, il est donc conseillé de souscrire une assurance à titre individuel. Des licences sportives sont disponibles et recommandées à l'accueil du téléski nautique pour ceux qui le souhaitent.

2- POUR SKIER, VOUS DEVEZ :

- Savoir nager,
- Avoir 8 ans révolus,
- Etre accompagné d'un adulte pour les enfants de moins de 14 ans,
- Porter un gilet de sécurité, ils sont prêtés sur place.
- Les cartes et forfaits ne peuvent être échangés ou remboursés.
- Les modules sont interdits à toute personne non licenciée.
- Le casque est obligatoire.

3- AU DÉPART, VOUS DEVEZ :

- Respecter la file d'attente au cours du créneau horaire réservé,
- Présenter votre carte ou forfait à l'opérateur,
- Présenter votre bracelet au poignet gauche et être visible pour l'opérateur,
- Prendre le palonnier,
- Se mettre en position de départ rapidement.

4- SUR LE CIRCUIT, VOUS DEVEZ :

- **Maitriser votre trajectoire. Au moindre doute, au moindre danger ou face à un obstacle** (skieur ou tremplins par exemple), **LACHEZ IMMEDIATEMENT le palonnier** (la corde). Vous disposez d'une distance de sécurité suffisante entre chaque skieur pour éviter toute collision.
- **Lâcher la corde** et se laisser tomber s'il est impossible d'éviter un skieur tombé.
- Ne jamais abandonner tout ou partie de son matériel.
- Les modules sont réservés aux pratiquants confirmés portant un casque obligatoire.
- Un nouveau tour commence à chaque passage au 5ème virage (virage du départ)
- **NE JAMAIS tenir le palonnier par le bras ou en appui dans le coude, TOUJOURS LE TENIR AVEC LES MAINS**
- **NE JAMAIS** coincer le palonnier entre les jambes ou avec toute autre partie du corps, ou avec le gilet. **TOUJOURS TENIR SON PALONNIER UNIQUEMENT AVEC LES MAINS.**

5- SORTIE (S'ARRETER)

- Le point de départ du téléski nautique matérialise également le point de sortie.
- Rangez le matériel au fur et à mesure que vous l'utilisez.

6- ENGIN ET MATÉRIELS UTILISABLES

- Seuls les matériels spécifiques à la pratique du ski nautique sont autorisés.
- Respecter et utiliser à bon escient le matériel mis à votre disposition (skis, kneeboards, wakeboards, wakeskates, combinaisons, gilets, casques).
- Facturation du matériel au prix du remplacement en cas de perte, vol ou détérioration importante.

7- INTERDICTIONS

Il est interdit de :

- se laisser traîner ou d'essayer de se rétablir après une chute,
- **sauter par dessus ou de frôler volontairement un skieur tombé à l'eau,**
- se baigner dans le bassin du téléski nautique,
- pratiquer nu-pieds (bare-foot),
- être à plusieurs sur le même engin,
- utiliser les modules (tremplins et barres de slide)
- utiliser toute source sonore pouvant nuire à la tranquillité des usagers,
- fumer.

Ne prenez aucun risque inutile : La Base décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'imprudence des skieurs (responsabilité des skieurs)

LE RESPONSABLE LEGAL DE TOUT ENFANT MINEUR DOIT ETRE PRÉSENT SUR LE SITE DURANT L'ACTIVITÉ DE SON ENFANT ET S'ENGAGE SOLIDAIREMENT AUX RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.

Le Téléski Nautique **décline toute responsabilité en cas de perte, vol de bracelets ou forfaits, ou effets personnels.**

Prenez soin du matériel que vous empruntez.

Respectez ces consignes et amusez-vous bien !

En cas de manquement, la Direction de la Base se réserve le droit d'entamer toute procédure à l'encontre du ou des auteurs qui auraient mis en danger d'autres usagers ou le Personnel de la Base

L'appellation SKI NAUTIQUE s'entend comme terme générique pour l'ensemble des disciplines reconnues par la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.

SARL Slide Nautic

Route de Rivecourt
60410 VERBERIE



www.slidenautic.fr

Tel : 06 20 89 45 13

03 44 40 03 99

Mail : teleskiverberie@gmail.com